

AGRICULTURE

La filière lait en Charentes-Poitou : de nombreux emplois et des stratégies de réorganisation

Situé aux confins du croissant laitier français, le bassin Charentes-Poitou, comprenant les quatre départements du Poitou-Charentes, la Vendée et la Haute-Vienne, constitue une zone intermédiaire où se côtoient des productions végétales (céréales, oléagineux, protéagineux et vignes) et des productions animales. La filière laitière en Charentes-Poitou repose sur deux produits distincts par leurs origines et leurs modes de production, mais intimement liés par la filière aval, le lait de vache et le lait de chèvre.

En retrait des grands bassins de production de lait de vache que sont le Grand Ouest et la Normandie, Charentes-Poitou s'impose comme le leader national du fromage de chèvre. En 2010, l'ensemble de la filière lait, de la production à la transformation ainsi que la fabrication d'équipements dédiés, a généré 15 200 emplois.

L'industrie du lait représente plus de 20 % des effectifs des industries agroalimentaires (IAA) en Vienne et Deux-Sèvres alors qu'elle pèse moins de 5 % en Vendée. En Charente, l'industrie du Cognac est dominante.

En 2010, 4 300 exploitations ont livré leur production à une quarantaine d'établissements dont 22 situés sur le territoire du bassin. Le marché, mondialisé et ultra concurrentiel et la disparition des quotas laitiers en 2015, supposent de la part de la filière une réactivité et une adaptabilité accrues. Confrontées à des marchés européens importants, mais mûres, à une demande croissante des pays émergents et à la concurrence de nouveaux pays exportateurs, les entreprises laitières rayonnant sur Charentes-Poitou s'associent ou fusionnent pour gagner des parts de marché, notamment à l'export.

Charentes-Poitou : bassin de production de zone intermédiaire, force ou faiblesse ?

En 2010, le bassin Charentes-Poitou avec 176 800 vaches laitières^(*) et 371 000 chèvres se positionne respectivement aux 8^e et 1^{er} rangs des 9 bassins laitiers définis en 2011.

Le cheptel de vaches laitières a reculé de plus de 16 % au cours de la dernière décennie et de plus de 40 % depuis le début des années 1990. Cette réduction est plus forte que celle observée en Grand Ouest (-10 %), premier bassin producteur de lait de vache et qu'en moyenne française (-14 %). Le troupeau de chèvres a, quant à lui, progressé de 18 % depuis 2000 et ceci quel que soit le département du bassin. Cette augmentation est toutefois inférieure à celle enregistrée par le bassin Sud-Ouest (+31 %), deuxième bassin en nombre de chèvres.

Depuis 10 ans, le nombre d'exploitations laitières, bovines et caprines, n'a cessé de diminuer. Dans le même laps de temps, seule la part relative des exploitations spécialisées en grandes cultures, toutes productions confondues, a progressé.

^(*) **Champ de l'étude :**
Vaches laitières : exploitations disposant d'une référence laitière en 2010 et ayant livré leur lait.
Chèvres : exploitations de plus de 20 chèvres.

Les exploitations laitières de polyculture élevage, traditionnelles des zones intermédiaires comme en Charentes-Poitou ont payé le plus fort tribut à cette expansion des grandes cultures. En période favorable aux productions céréalières, la pérennité des exploitations alliant un atelier laitier et un atelier céréales de vente est mise en question.

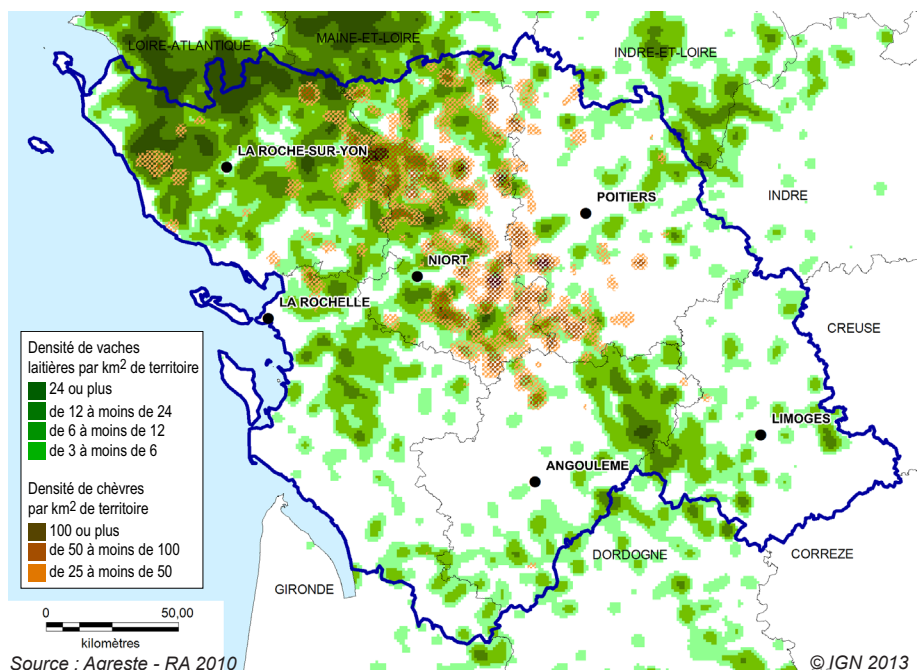
En 10 ans, les exploitations spécialisées dans la production laitière augmentent quant à leur part relative. À la pointe au niveau des performances d'élevage avec des taux de renouvellement (en vaches laitières et en chèvres), une productivité laitière par animal, un nombre d'animaux par unité de travail annuel (UTA) et des tailles des troupeaux supérieures aux moyennes françaises, ces exploitations ont su maintenir la production de lait de vache et faire progresser celle du lait de chèvre (*illustration 1*).

Une question se pose toutefois : ces exploitations, qui se sont restructurées, n'atteignent-elles pas leurs limites techniques ?

Une main d'œuvre familiale

En 2010, 11 500 personnes ont travaillé dans les exploitations laitières de Charentes-Poitou, (soit l'équivalent de 10 500 emplois à temps plein). Parmi cette main-d'œuvre, 68 % travaillent dans les exploitations de bovins laitiers. En Charentes-Poitou, 90 % du travail fourni dans les exploitations laitières (lait de vache et lait de chèvre) reposent sur les actifs familiaux. Avec un âge moyen de 45 ans, les éleveurs laitiers sont plus jeunes que l'ensemble des chefs et coexploitants du bassin (50 ans en moyenne), en particulier en Vendée et en Deux-Sèvres. La conduite des grands troupeaux impose des structures adaptées. Ainsi, Charentes-

Les Deux-Sèvres : coeur de l'élevage laitier de Charentes-Poitou (*illustration 1*)



Note de lecture : Carte obtenue par lissage géographique. Le rayon de lissage est ici de 5 km. La méthode de lissage utilise la fonction Biweight. Chaque donnée lissée est représentée par aplat de couleur sur un carroyage de 1 km de côté.

Poitou, aussi bien en « bovins lait » qu'en caprins, est marqué par une forte proportion d'exploitations gérées sous forme sociétaire.

Élevage « bovins lait » : la diversification des productions conforte les résultats économiques

En 2010, dans le bassin, les exploitations laitières spécialisées (orientation technico-économique -otex- « bovins lait ») sont plus grandes qu'en moyenne nationale ainsi que dans le bassin Grand Ouest. De ce fait, la production moyenne des exploitations du bassin est supérieure de 20 % à la moyenne française. Toutefois, le poids des charges d'approvisionnement étant plus

élevé dans le bassin (140 euros de plus par unité gros bovins -UGB-) la valeur ajoutée demeure proche de la moyenne nationale.

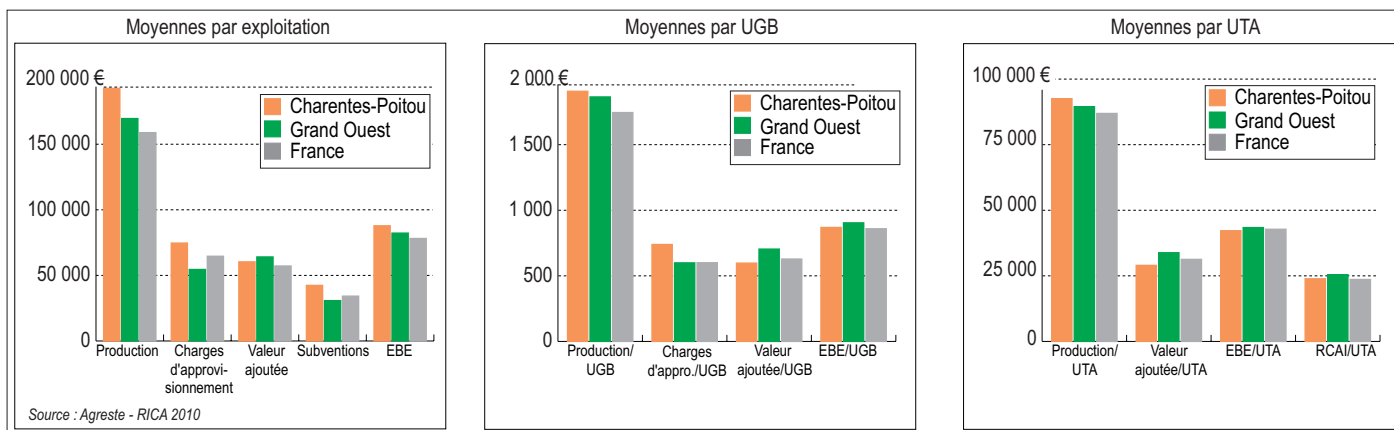
Les subventions plus importantes (en raison de la taille des exploitations) améliorent l'excédent brut d'exploitation (EBE) mais les résultats économiques rapportés au cheptel pénalisés par les charges d'approvisionnement sont défavorables au bassin (*illustration 2*). Le nombre d'exploitations laitières diminue entre 2000 et 2010. La baisse au niveau national est de 32 %, comme dans le bassin Grand Ouest, mais est plus marquée en Charentes-Poitou (-38 %).

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) fournit au niveau régional des résultats économiques agrégés sur la filière laitière en Charentes-Poitou.

Pour les chèvres, ils concernent l'orientation technico économique « exploitations caprines spécialisées (OTEX 4830) » des régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire.

Pour les vaches, les exploitations pour lesquelles l'atelier lait est mineur en termes de production ont été écartées. Le champ concerne les exploitations classées en « bovins spécialisés lait (OTEX 4500) », « bovins spécialisés lait et viande (OTEX 4700) » et « polyculture et élevage (OTEX 6184) » ayant un quota laitier. Ces choix couvrent la majeure partie des exploitations du bassin et permettent une comparaison stable avec le niveau France entière.

Indicateurs économiques des élevages laitiers (vaches) (illustration 2)



Les facteurs de production, travail et surface agricole utilisée (SAU), en croissance, engendrent une augmentation de la valeur de la production de 68 % en 10 ans. En Charentes-Poitou, en 2010, la valeur de la production de l'exercice moyenne par exploitation atteint 193 000 €, 170 000 € en Grand Ouest et 160 000 € au niveau France entière. Ce gain ne compense pas l'augmentation des charges d'approvisionnement qui se démarquent de +80 % en Charentes-Poitou et de +95 % en Grand Ouest. Au final, la valeur ajoutée dégagée est de l'ordre de 60 000 € contre 64 000 € pour le Grand Ouest et 57 000 € France entière. Le revenu courant avant impôt (RCAI) par exploitation est de 43 000 € au niveau national, 48 000 € en Grand Ouest et 50 000 € en Charentes-Poitou, soit une progression de l'ordre de 70 %.

Meilleurs résultats économiques pour les exploitations de polyculture élevage (illustration 3)

Moyennes par exploitation	spécialisées	vaches mixtes	polyculture élevage
Nombre d'exploitations	1 730	300	840
SAU (ha)	105	146	180
nombre de têtes (UGB)	101	224	82
UTA	2,1	2,3	2,6
UTANS	1,9	2,3	2,1
Production (€)	192 564	217 423	289 617
Valeur ajoutée (€)	60 325	42 894	102 138
EBE (€)	87 818	95 824	143 604
RCAI (€)	49 677	42 157	86 405
Subventions (€)	42 382	64 574	71 098

Source : Agreste - RICA 2010

La production de lait ne provient pas uniquement des exploitations spécialisées. L'otex «bovins lait» représente 60 % du champ de l'étude. Des unités conduisant à la fois l'élevage laitier et viande (8 %) et celles pratiquant la culture et l'élevage (30 %) s'y ajoutent. Elles sont plus grandes, dégagent une valeur de production moyenne et des soldes intermédiaires supérieurs. Rapportés au travail ou au cheptel, les ratios sont plus favorables à ces exploitations pluriactives (illustration 3).



Troupeau de Prim'Holstein

© D. Hardy

Élevage caprin : des ratios économiques rapportés au travail favorables pour le bassin

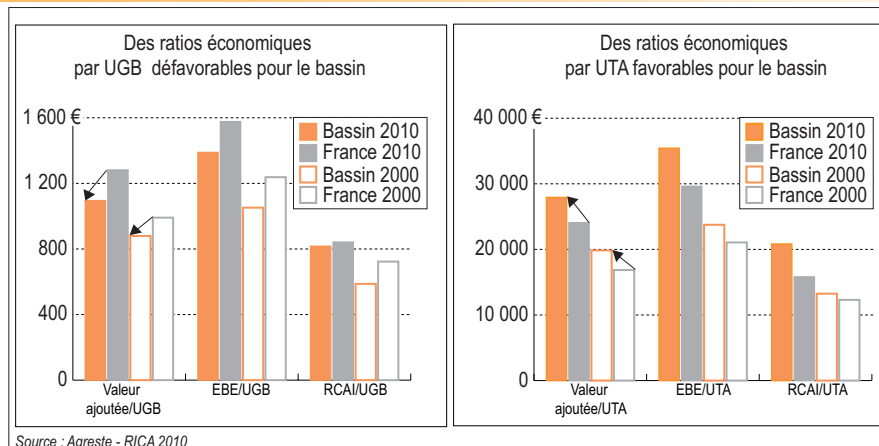
En 2010, une exploitation caprine spécialisée du bassin laitier Charentes-Poitou exploite en moyenne 64 ha avec un cheptel de 260 chèvres pour un volume de travail de 1,9 emploi annuel. Plus grandes qu'en moyenne nationale, en surface (+9 ha) mais surtout en cheptel (80 chèvres en plus), elles dégagent, de ce fait, une production de l'exercice par exploitation de 190 000 euros, soit 43 % de plus qu'en moyenne française.

Rapporté au cheptel, le bassin dépasse la moyenne nationale sur la production de 100 euros, les charges d'approvisionnements sont également plus élevées (300 euros par chèvre contre 270 euros) et le montant moyen des subventions plus faible, 100 euros par chèvre contre 110 euros. Le niveau de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est inférieur de 23 % (illustration 4).

En revanche, chaque unité de travail annuel génère une valeur de production moyenne de plus de 90 000 € soit un tiers de plus qu'en moyenne nationale. Cet avantage moins marqué (20 %) pour les soldes intermédiaires se retrouve néanmoins au niveau du RCAI.

En 10 ans, l'agrandissement des exploitations caprines est plus marqué dans le bassin qu'en moyenne française mais les besoins en personnel demeurent plus restreints. Avec moins d'intraconsommation, une SAU rapportée au nombre d'UGB plus faible, les résultats économiques sont meilleurs en moyenne au niveau de l'exploitation ou en volume de travail mais moins performants à l'unité caprine. Ainsi l'augmentation du cheptel entre 2000 et 2010 dans le bassin aurait rogné la performance économique mais serait compensée par des économies en main-d'œuvre.

Indicateurs économiques des élevages caprins (illustration 4)



Un réseau coopératif important dans l'aval de la filière

Dans le bassin laitier Charentes-Poitou, 70 établissements contribuent à la filière lait : collecte, transformation ou fabrication de matériels agricoles spécifiques. Situés au nord-ouest du bassin, au plus proche des exploitations laitières, ils emploient 3 700 salariés (illustration 5).

L'industrie laitière du bassin est particulièrement marquée par son système coopératif. Deux groupes, Eurial et Terra Lacta dominent le secteur avec plus de 55 % des effectifs de la filière. Ces groupes sont constitués sous les statuts de

groupement d'intérêt économique et de coopératives agricoles. Les autres établissements appartiennent à des sociétés commerciales.

Comme au niveau national, les établissements de plus de 50 salariés emploient 85 % des effectifs de l'industrie laitière dans le bassin Charentes-Poitou. De même, la contribution de la filière laitière du bassin au tissu des industries agroalimentaires représente la même part qu'au niveau national. En effectifs salariés, la filière a mieux résisté puisque les effectifs chutent de 13 % entre 2005 et 2010 au niveau national, contre un recul de 5 % dans le bassin laitier Charentes-Poitou.

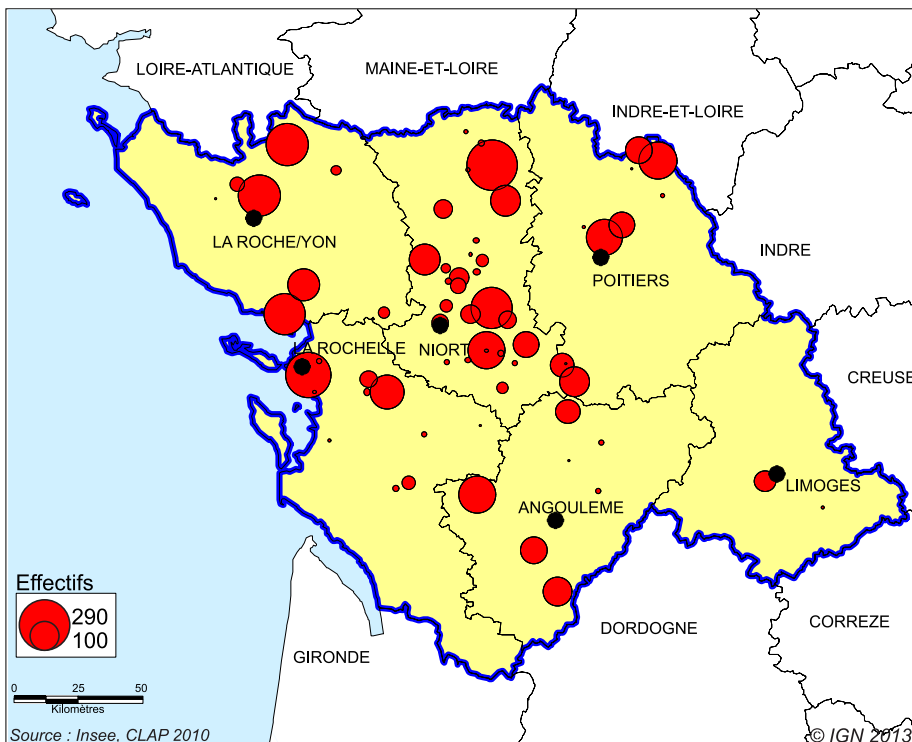


Troupeau de Saanen

© D. Hardy

Concentration des établissements collecteurs dans les Deux-Sèvres

Situation des établissements de la filière lait du bassin Charentes-Poitou suivant leur taille (illustration 5)



Note de lecture : la filière laitière aval comprend les établissements qui ont au moins un salarié et dont l'activité principale est incluse dans les laiteries, la fabrication de fromages ou la fabrication de glaces. Pour le bassin laitier de Charentes-Poitou trois établissements de conditionnement ou de fabrication de matériel agricole ont également été retenus pour leur implication directe dans la filière laitière. Les IAA comprennent les industries agroalimentaires (hors tabac) et la fabrication.

Une productivité en retrait

Avec un chiffre d'affaires de 1 950 millions d'euros et une valeur ajoutée (VA) de 184 millions d'euros, l'industrie laitière du bassin représente 7,8 % du chiffre d'affaires de la filière lait nationale et 5,2 % de sa valeur ajoutée. Cette dernière a augmenté de 8,2 % entre 2005 et 2010 dans le bassin laitier contre 7,1 % au plan national.

Cependant, cette évolution n'a pas permis de combler le retard par rapport aux autres bassins. En effet, la productivité apparente du travail du bassin (valeur ajoutée / effectif en équivalent temps plein -VA/ETP-) reste encore en retrait de la valeur nationale. Elle s'élève à 52 800 €/ETP dans le bassin contre 69 400 €/ETP France entière (- 24 %). Cette différence s'est

accrue de 6 % en 5 ans du fait de la nature de la production : les produits laitiers du bassin, moins transformés notamment, dégagent moins de valeur ajoutée qu'ailleurs (illustration 6).

Autre point d'inquiétude pour la filière, le taux d'investissement brut (investissement brut / valeur ajoutée au coût des facteurs -VACF-) des entreprises du bassin dans la filière laitière n'est que de 15 % en 2010 alors qu'il s'établit à 21 % au plan national.

Un taux de marge à la peine : trop de vrac ?

Le taux de marge (part de la richesse qui revient à l'entreprise) est inférieur de 6 points à celui du niveau national. La dégradation entre 2005 et 2010 est plus marquée dans le bassin laitier qu'ailleurs. De plus, durant la même période, le taux de production de lait en vrac s'est accru, passant de 30 % du total de la collecte de lait à 37 %. Par comparaison dans le bassin Grand Ouest, le taux de lait en vrac n'est que de 12 %. La stabilité des prix du lait, conjuguée à la hausse du prix des intrants agricoles a entraîné ce secteur dans une impasse économique qui a conduit la coopérative Terra Lacta à se rapprocher du groupe Bongrain.

Indicateurs économiques de la filière lait et des IAA en 2005 et 2010 (illustration 6)

	Fabrication de produits laitiers et glaces				Industrie alimentaire et fabrication de boissons			
	Bassin laitier Charentes-Poitou		France		Bassin laitier Charentes-Poitou		France	
	2005	2010	2005	2010	2005	2010	2005	2010
Taux de marge EBE/VACF (en %)	25	22	29	28	36	43	33	33
Part des frais de personnel Salaires+charges/VACF (en %)	75	78	71	72	64	57	67	67
Taux d'exportation CA export/CA (en %)	16	14	17	18	22	23	16	18
Productivité apparente du travail VACF/ETP (en €)	43 500	49 900	53 100	64 600	47 800	69 900	49 400	63 600
Salaire moyen par ETP Salaires/ETP (en €)	23 200	28 000	27 000	33 000	21 800	28 500	23 500	30 600

Source : Insee Ficus 2005, FARE 2010

Sur tous les indicateurs économiques, le décrochage de l'aval de la filière lait du bassin par rapport au niveau national est avéré, conséquence d'une production à faible valeur ajoutée. Charentes-Poitou représente 6 % de la collecte de lait de vache mais 19 % de la production de lait en vrac (*illustration 7*).

Moins de cadres qu'ailleurs

La filière industrielle laitière est, comme toute industrie, marquée par un fort contingent d'ouvriers : 80 % des salariés sont des ouvriers alors que dans le reste des industries agroalimentaires, ils représentent 67 % du total.

Dans le bassin laitier 23 % des salariés de la filière ont un diplôme équivalent au baccalauréat, plus que les 17 % du niveau national. Mais seulement 17 % ont un diplôme du supérieur contre 25 % France entière. En sus,

le taux d'encadrement de la filière en Charentes-Poitou n'est que de 5 % contre 13 % au niveau national.

Le salaire horaire, de 10,4 € de l'heure, reste modéré. La rémunération brute annuelle dans les entreprises laitières est plus faible que dans le reste de l'industrie. Elle s'élève à 27 100 € par salarié (28 000 € par ETP) en 2010 contre 30 600 € par salarié dans les autres industries agroalimentaires du bassin laitier.

L'industrie laitière et les autres industries agroalimentaires

Au sein des IAA, les emplois de la filière laitière sont relativement plus nombreux dans les zones d'emploi de Niort et de Châtelleraut, où plus du quart des emplois salariés des industries agroalimentaires relèvent de la filière lait. Malgré ces 800 emplois,

la filière industrielle du lait paraît moins présente en Vendée, du fait de l'implantation d'autres industries agroalimentaires (transformation de viandes, fabrication de plats préparés, boulangerie industrielle).

Jean-François BIGOT et Boris SIMON (Insee)
Emmanuel MARTIN et Myriam CHEGUT (Draaf)

Charentes-Poitou : 6 % de la collecte de lait de vache, mais 19 % de la production de lait en vrac (*illustration 7*)

	Collecte lait de vache		Production de lait de vache en vrac	Production de lait de vache conditionné	Production de beurre et spécialité à tartiner	Production de fromage de vache	Collecte de lait de chèvre	Production de fromage de chèvre
	en millions de litres	Poids du bassin (en %)	Poids du bassin (en %)	Poids du bassin (en %)	Poids du bassin (en %)	Poids du bassin (en %)	en millions de litres	Poids du bassin (en %)
Grand Ouest	8 323	34	40	29	33	28	51	3
Normandie	3 653	15	10	1	30	25	0	0
Grand Est	3 527	15	1	1	3	28	1	0
Nord-Picardie	2 482	10	16	26	10	1	0	0
Sud-Est	1 649	7	5	10	1	7	36	6
Sud-Ouest	1 562	6	5	15	0	3	85	7
Charentes-Poitou	1 347	6	19	6	12	2	293	74
Auvergne-Limousin	1 207	5	3	8	11	5	14	1
Centre	497	2	1	4	0	1	52	9
Total	24 247	100	100	100	100	100	532	100

Source : Agreste - Enquête Annuelle Laitière 2010

La production laitière bovine du bassin Charentes-Poitou : quel devenir ?

Depuis des décennies, les crises, suivies de périodes de conjoncture laitière fastes, et les politiques laitières européennes, nationales ou locales, ont façonné le paysage laitier du bassin et les troupeaux. Les exploitations «bovins lait», toujours moins nombreuses, se sont spécialisées. Grâce à une meilleure productivité par animal, la production laitière a réussi à se maintenir. Toutefois, cette dynamique n'est pas homogène sur le bassin. Les zones intermédiaires, de grandes cultures, ont le plus souffert de l'érosion des cheptels.

L'élevage «bovin lait» présent dans les années 1970 sur la quasi-totalité du territoire du bassin, s'est recentré sur trois zones de production :

- la Vendée et dans la continuité le nord-ouest des Deux-Sèvres,
- les plaines céréalières du sud Deux-Sèvres et du nord Charente-Maritime,
- la zone du Confolentais et de l'ouest de la Haute-Vienne.

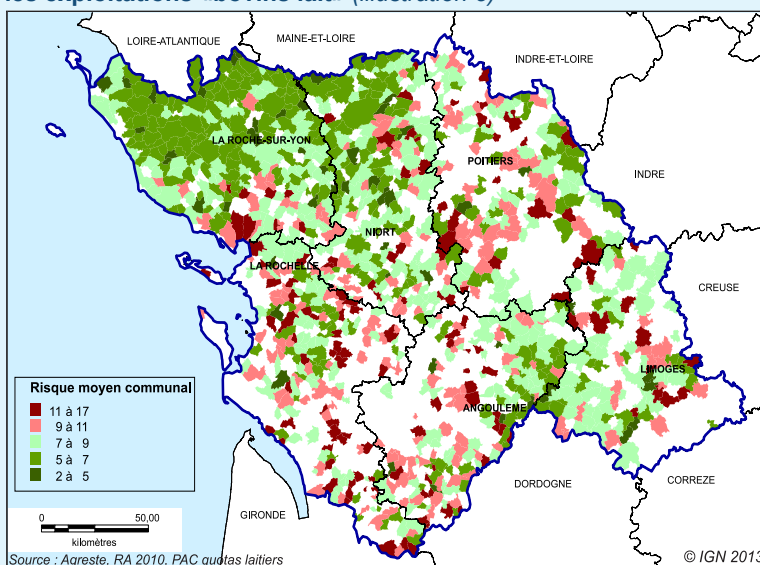
Chaque paramètre a été considéré indépendamment des autres, sans aucune pondération. Le risque global de cessation de l'exploitation est la somme des notes des six paramètres. Enfin, le risque moyen communal est déterminé par la moyenne des risques des exploitations de la commune.

L'analyse des données du recensement agricole et des quotas laitiers, souligne les risques de cessation laitière plus élevés dans les départements charentais (hormis pour le nord est de la Charente), l'est de la Haute-Vienne et la Vienne. À l'inverse le nord Deux-Sèvres et le nord Vendée sont sensiblement moins exposés.

Les facteurs de cessation laitière sont bien identifiés. Néanmoins, un modèle logistique mesure, «toutes choses égales par ailleurs» l'influence relative de chacun des facteurs. Ce modèle simule la probabilité de cessation en fonction des facteurs de risque. L'autonomie fourragère n'est pas significative dans l'arrêt de l'activité laitière. En revanche, la non-réalisation du quota est décisive puisque les exploitations qui réalisent moins de 90 % de leur quota ont 12 fois plus de risque d'arrêter que celles qui le réalisent. Les autres critères (exploitation sans repreneur, zones à faible densité laitière) influent mais de façon moins discriminante.

Des risques de déprise laitière moins élevés dans le Nord Ouest du bassin

Carte des risques moyens par commune de déprise laitière pour les exploitations «bovins lait» (illustration 8)



Méthodologie : À partir des données des exploitations laitières (bovines et caprines) du Recensement Agricole 2010, six paramètres notés de 0 à 3, ont été choisis pour caractériser le risque de cessation laitière de chaque exploitation.

- la part des coexploitants de 55 ans ou plus dans l'exploitation : < 25 % : 0 ; de 25 % à 50 % : 1 ; de 50 % à 100 % : 2 ; 100 % : 3.
- la spécialisation de l'exploitation : «spécialisée lait» : 1, «spécialisée lait et grandes cultures» : 3, «autres spécialisation» : 2.
- le taux de réalisation du quota pour bovins : réalisation à 100 % : 0 ; réalisation de 95 % à 100 % : 1 ; réalisation de 90 % à 95 % : 2 ; réalisation de moins de 90 % : 3.
- l'autonomie fourragère du troupeau, mesurée par le nombre d'Unités Gros Bovins Toute Alimentation (UGBTA) par hectare de surfaces fourragères : < à 2 : 0 ; de 2 à 4 : 1 ; de 4 à 6 : 2 ; > à 6 : 3.
- l'existence ou non d'un successeur : existence d'un repreneur : 0 ; si le plus vieux des coexploitants n'a pas de successeur connu et si le nombre de coexploitants est supérieur à 2 : 1, si le nombre de coexploitants est de 2 : 2, si un seul chef : 3.
- la densité d'exploitations laitières par 10 km² de territoire pour mesurer «la dynamique, l'ambiance d'élevage» autour de l'exploitation : plus de 27 exploitations laitières par 10 km² : 0 ; de 9 à 27 : 1 ; de 3 à 9 : 2 ; de 0 à 3 : 3.

Production, collecte, transformation : une concentration inéluctable ?

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • La présence d'un site de fabrication de lait en poudre et de beurre • Une diversité des producteurs (lait de vache et lait de chèvre) • Une région de polyculture-élevage propice à certains fourrages (luzerne) • Des exploitations relativement grandes déjà restructurées 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de valeur ajoutée sur les produits et des signes de qualité pas assez valorisés • Peu d'exportations • Des coopératives de tailles moyennes (fusion entre Eurial et Agrial en discussion, rapprochement entre Terra Lacta et Bongrain) • Une densité de producteurs faible par rapport au bassin Grand Ouest (inégalité sur le territoire) • Le manque d'une identité forte des produits laitiers régionaux • Des exploitations rendues un peu moins compétitives par un coût fourrager élevé
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Une demande internationale en hausse • Le développement de nouveaux produits • Une mise en avant des labels de qualité • Le développement de la méthanisation comme débouché complémentaire • Le regroupement des laiteries • La contractualisation : une meilleure visibilité pour les producteurs et les collecteurs ? • Développement des circuits courts et transformation à la ferme ? • Fin des quotas, pressions environnementales croissantes, les régions intermédiaires ont un potentiel à exprimer 	<ul style="list-style-type: none"> • L'irréversibilité des moyens de productions : après un abandon le coût de réentrée devient trop important • Un modèle d'exploitation de polyculture-élevage en baisse • La baisse du nombre d'exploitations et une concentration qui ne facilitent pas la transmission • La hausse du prix des céréales • Des conditions de travail difficiles : présence 24h sur 24h obligatoire, industrialisation de la production

Pour tout renseignement

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>
rise-draaf.poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
15, rue Arthur Ranc
CS 40537
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 03 11 91
Fax : 05 49 03 11 12

Coordination rédactionnelle : Myriam CHEGUT,
Marie-France MAROT et Emmanuel MARTIN

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes
insee-contact@insee.fr
0 972 724 000 (tarification appel local)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU
Coordination rédactionnelle : Didier BLAIZEAU, Gérard MOREAU,
Laurent DIAZ et Boris SIMON
ISSN 0221-1068